Réhabilitation d'un bâti vacant et déménagement de l'école

GROUPE SCOLAIRE DE L'ÉCOQUARTIER À BEAUMONT-SUR-OISE

Île-de-France, département du Val-d'Oise (95)
Commune de 9 504 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :

2024 — 2025

1. **Phase préalable d'analyse**
2. **Élaboration du projet de rénovation**
3. **Début du chantier**
4. **Réception des travaux**

Fiche **d'identité**

Porteur du projet :
Commune de Beaumont-sur-Oise

Les autres acteurs :
Basalt Architecture

Le projet en bref :

- Transformation de l'ancien bâtiment du CNEFASES (Centre National d'Etudes et de Formation pour l'Adaptation Scolaire et l'Education spécialisée) en un groupe scolaire de 8 classes
- Panneaux photovoltaïques
- Pompe à chaleur
- Eclairage LED

Les points forts :
#isolation thermique #changement d'usage #valorisation patrimoniale et architecturale

© Le Parisien

1906	600 M²	240	60 %	4,6 M€
Année de construction du bâtiment	Surface du bâtiment	Elèves au sein de l'école	Economie d'énergie visée	Montant total prévisionnel de l'opération

JEAN-MICHEL APARICIO

Maire de Beaumont-sur-Oise

Pourquoi avoir choisi de transformer le bâtiment du CNEFASES ?
C'est faire preuve de bon sens. Nous avions d'un côté l'école Pauline Kergomard, un bâtiment des années 1800, agrandi il y a 40 ans avec des préfabriqués. De l'autre, le CNEFASES, un bâtiment historique inutilisé depuis 2014. Nous avons voulu garder l'âme du bâtiment tout en l'adaptant aux besoins pédagogiques actuels.

Quelles sources de financement avez-vous obtenues ?
Nous avons contracté un prêt auprès de la Banque des Territoires. Initialement, il devait être de 3 millions d'euros, mais, grâce aux aides obtenues, il a été réduit à 2 millions. Le prêt contracté est une véritable opportunité. Signé il y a 2 ans, il bénéficie d'un taux inférieur à 1 %, ce qui est inespéré vu l'augmentation des taux aujourd'hui. Ces financements bien gérés nous permettent de ne pas augmenter les impôts des Beaumontois. Ce projet est une preuve qu'avec une bonne stratégie, on peut faire de grandes choses sans alourdir la fiscalité locale.

Quels conseils donneriez-vous à un autre élu qui souhaiterait se lancer sur un projet similaire ?
Impliquer les enseignants a été essentiel dès le début, car ce sont eux qui savent ce qu'il faut pour que les élèves et eux-mêmes travaillent dans les meilleures conditions. Il faut aussi s'entourer de professionnels compétents, que ce soit pour la maîtrise d'ouvrage ou l'architecture. Enfin, il faut communiquer avec les habitants. Quand ils comprennent ce que nous faisons et pourquoi, ils soutiennent le projet.

La bonne idée

Les démarches administratives et les demandes de subventions prennent du temps et il faut anticiper. Nous avons beaucoup travaillé avec la Banque des Territoires, qui nous a non seulement aidés à financer le projet, mais aussi conseillés pour structurer l'ensemble.

Et demain ?

C'est un projet qui va au-delà de l'éducation : il fait partie d'une vision plus large pour revitaliser le centre-ville avec un parc intergénérationnel, une esplanade et même un restaurant. Ce lieu symbolise le vivre-ensemble et privilégie le bien-être des Beaumontois « de sept à soixante-dix-sept ans ».

Plan **de financement**

Le montant du projet s'élève à 4,6 M€. Il est financé par un prêt de 2M€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 2 563 160€ (1 255 820€ du Fonds vert, 900 000€ de la Région, 375 000€ du Département et 32 340€ de dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)).

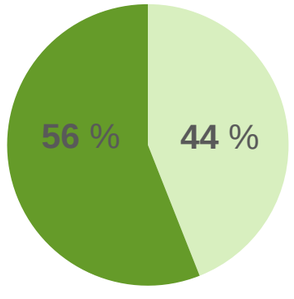

Edu**Radar**
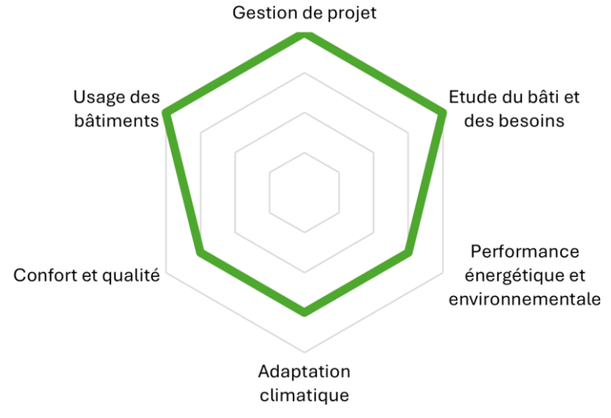
L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénov et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.